



Le handicap visuel





Définition de la déficience visuelle

La déficience visuelle est une altération de la vue plus ou moins prononcée. L'autonomie des personnes ayant une déficience visuelle repose sur leur capacité à se repérer, à se déplacer et à circuler sans danger. De naissance ou acquise, la déficience visuelle induit une appréhension différente de l'environnement.

La personne aveugle appréhende le monde principalement par ses autres sens. Même si elle ne voit pas, elle entend et sent la présence. Elle peut avoir besoin d'explications claires et de descriptions précises. Elle se déplace souvent avec une canne blanche ou un chien-guide.

La personne malvoyante voit mal mais elle doit être considérée comme une personne voyante. Elle peut avoir besoin de se rapprocher des objets et des personnes pour les reconnaître ou pour lire. Elle se déplace parfois avec une canne blanche lorsque son champ de vision est réduit.



Différentes pathologies : Faible vision / Fixation



Faible vision : exemple de la Myopie

Vision +/- floue à une certaine distance

On peut lire l'œil collé à son papier

Facteur prédisposant au décollement de la rétine

Acuité visuelle très basse malgré correction optique, chirurgicale, orthoptique maximale.

Autres faibles visions : hypermétropie, astigmatisme.

Fixation

Strabisme : Problème avec le « droit devant ». Implique une position particulière pour voir correctement.

Nystagmus : mouvement incessant, rythmé et très rapide de l'oeil. Impossible de fixer le regard. S'il n'y a pas de fixation, il n'y a pas d'identification ni de discrimination.



Différentes pathologies : perte de vision centrale



Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)

Obturation du scotome (centre du champ visuel) : trou noir au centre mais la vision reste bonne de part et d'autre.



Névrites optiques

Causes multiples surtout toxiques (tabac, alcool) ou inflammatoires

Les détails au centre du champ visuel ne sont plus perçus correctement

L'arrêt des toxiques permet de faire disparaître +/- cette perturbation

Conséquences

Impossibilité d'écrire, grande difficulté de lecture, peu ou pas de vision de détail, perturbation des couleurs.



Différentes pathologies : Perte de vision périphérique



Glaucome

Maladie insidieuse, progressive

Vision centrale reste longtemps à 10/10 mais le champ de vision périphérique se réduit pour finir en vision tubulaire.



Rétinite pigmentaire

Commence par une diminution de la vision à la tombée de la nuit.

La vision centrale reste longtemps à 10/10 mais on ne voit plus sur les côtés.

Conséquences

Fonction d'alerte fortement perturbé , déplacements difficiles (obstacles perçus au dernier moment)

Vision partielle de l'espace environnant. Balayage constant du regard.



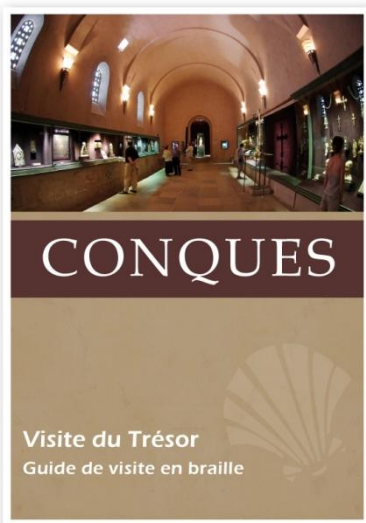
Quelques outils d'adaptation de contenu

Le texte de visite adapté



Basé sur le texte de visite original, complété de commentaires adaptés et descriptifs des lieux découverts, il permet au public visé de découvrir sans contrainte et de façon précise, des oeuvres, des espaces ou des architectures. Le texte adapté délivre des indications indispensables à la bonne compréhension des informations présentées ainsi qu'à l'appréhension du site.

Le carnet de visite en braille et gros caractères



Bien que le carnet de visite en braille ou gros caractères soit considéré comme un outil adapté, il présente cependant quelques inconvénients. Tout d'abord, le braille n'est pas lu par 100% des personnes non-voyantes, ensuite, en fonction de l'importance des informations, le carnet peut vite devenir encombrant et peu maniable.

L'audio-guide



Le texte adapté est modifié pour être transformé en "texte lu" et enregistré en studio. Cet outil permet de pallier les inconvénients du carnet en braille et gros caractères et de garantir un total confort de visite.

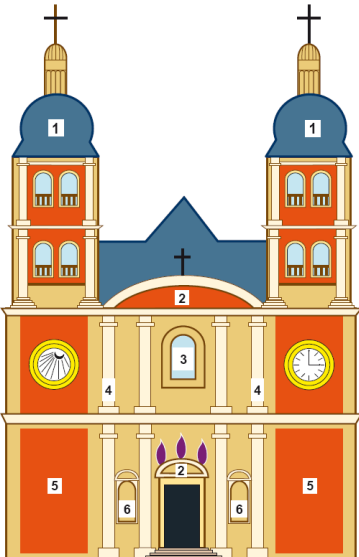


Quelques outils d'adaptation de contenu

Les outils iconographiques

Les supports iconographiques (dessins en relief et "agrandi couleur") sont indispensables pour fournir une représentation en relief et en volume. Grâce à ce type de support, les déficients visuels appréhendent des éléments inaccessibles (de par leur distance, fragilité, complexité) et découvrent ainsi le patrimoine qui les entoure.

Le dessin en « agrandi couleurs »



Dessin de la façade de la collégiale, Briançon

Schématisé sur support numérique grâce à un logiciel spécialisé, le dessin (plan, détail architectural, façade de monument, œuvre, etc.) est retravaillé pour être adapté aux personnes mal-voyantes grâce à une gestion spécifique des couleurs et des tailles de caractères.

Le thermoforme



Thermoforme de la statue de Sainte Foy, Conques

Il s'agit ici de transposer en relief l'image concernée. Chaque élément important pour faciliter la représentation mentale doit être symbolisé par des matériaux aux touchers différents et facilement identifiables par les personnes mal et non voyantes.

Grâce à un procédé de moulage par aspiration, une feuille plastique prend l'empreinte de cette matrice. Cette technique est appelée Thermoforme.



Quelques outils d'adaptation de contenu



Plan en relief du circuit de visite de la ville de Grenoble (résine)

Les plaques en relief

Le procédé consiste à reproduire le dessin grâce à des matériaux tels que résine, silicone ou laiton par gravure ou moulage. Ce type de support, très résistant et pérenne, est idéal pour des parcours en extérieur.

La maquette ou moulages tactiles

Les maquettes tactiles d'édifices monumentaux ou de villages ne constituent pas une fin en soi, mais servent à appuyer le commentaire des guides pour tous les publics. Elles permettent de se représenter avec le plus de réalisme possible l'ensemble du site et de préparer la visite déambulatoire. Leur utilisation attire tous les publics, handicapés ou non.



Maquette tactile du village de Riquewihr



Attitudes à adopter pour accueillir

- > Avoir à l'esprit qu'une personne déficiente visuelle est extrêmement attentive à son interlocuteur et lui rendre son attention.**
- > La communication visuelle étant difficile, ne pas hésiter à parler. Le silence est source d'angoisse pour la personne handicapée, indiquez-lui toujours vos agissements. Se présenter oralement, ceci permet une identification voix-personne. Exemple : « Je m'appelle Armelle, je suis conseillère clientèle ».**
- > Lors d'échanges de documents, monnaie, indiquez l'endroit où vous les posez (de préférence en face de la personne sur le guichet) ou échangez-les de main à main.**
- > Proposez d'accompagner une personne aveugle en lui offrant votre bras. Laissez-lui le choix, elle préférera peut-être se déplacer seule grâce à sa canne et les bandes podotactiles ou que son chien la guide en suivant votre voix.**
- > Certaines personnes ne vous regarderont pas dans les yeux. Ne considérez pas cela comme un manque de respect. Il peut s'agir d'une posture nécessaire à la compensation de leur handicap ou tout simplement, dans une ambiance sonore très marquée, d'une nécessité d'orienter leur oreille vers son interlocuteur pour accentuer leur concentration.**
- > Le jour de son arrivée, il est important, pour le personnel d'accueil, de lui donner des repères sonores et spatiaux.**



Attitudes à adopter pour informer

Pour que chaque personne puisse accéder à l'information, il est indispensable de mettre en place des outils appropriés. Pour les personnes déficientes visuelles, vous pouvez :

- > Former votre personnel : sensibilisation à l'attitude générale et aide technique.**
- > Proposer de prêter à vos clients des documents adaptés : audio, braille et gros caractères, dessins en relief qui permettent de découvrir les lieux et le contenu des visites.**
- > Pour la signalétique, les panneaux ou les documents d'information, privilégier les contrastes visuels, une distance de lecture raisonnable (entre 5 et 25 cm) et des interlignes suffisants qui facilitent l'autonomie des personnes malvoyantes.**



Attitudes à adopter pour animer

- > **Éclairage de qualité : la lumière naturelle et un éclairage non éblouissant sont préférables.**
- > **Certaines personnes mal ou non-voyantes se déplacent avec un chien-guide pour détecter les obstacles. Les chiens-guides doivent être admis dans votre structure.**
- > **Neutraliser ou signaler au sol les obstacles à hauteur de visage (étagères, sous escaliers, volets non maintenus, boîtes aux lettres, signalétique, système incendie, etc.)**
- > **La présence de bornes, mains-courantes, systèmes de repérage au sol (nez de marche, bandes podotactiles, etc.) facilite les déplacements et le repérage dans l'espace.**
- > **Mettre en place des visites adaptées : circuits sensoriels avec outils adaptés (audio-guide, carnet de visite en braille et gros caractères, plans et dessins en reliefs et couleurs contrastées, maquettes tactiles, moulages, mallettes pédagogiques, etc.)**
- > **Privilégier les visites tactiles, thématiques et ludiques, les ateliers de découverte pédagogiques.**